

Commission de Concertation
Rue des Halles 4
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 29 août 2023

(par mail) urb.commissionconcertation@brucity.be

Concerne: **Rue Van Campenhout 34 | enquête publique V962/2019**

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de concertation,

Par la présente, le comité de quartier GAQ s'oppose formellement à la demande de permis d'urbanisme du projet de construction sous rubrique pour les raisons suivantes :

Le projet prévoit la construction d'un nombre excessif d'unité de logement au prix de plusieurs dérogations (notamment la profondeur de construction et la hauteur de toiture). Aucun élément objectif ne vient justifier ces dérogations. Nous demandons donc le strict respect des normes d'urbanisme.

Les logements prévus sont de type appart-hôtel/colocation, alors que le quartier compte déjà de trop nombreux logements de ce type et pas assez d'offre à destination des familles.

Le projet entraînera l'abattage de plusieurs arbres centenaires à l'intérieur de l'îlot déjà très densément bâti. Un des arbres, un érable sycomore est d'ailleurs référencé dans [l'inventaire du patrimoine naturel](#)

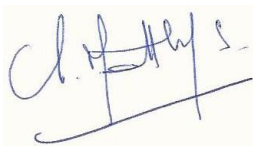
Nous attirons votre attention sur le fait que des projets du même type ont déjà été introduits par le même demandeur pour la même parcelle en 2012, 2013 et 2020 et que ces projets ont été refusés.

Enfin, nous émettons de sérieux doutes concernant le choix des matériaux pour la façade donnant sur la voie publique et l'intégration harmonieuse de celle-ci dans la rue et le quartier.

Les remarques formulées ci-dessus découlent de la Charte en matière d'urbanisme du GAQ.

En vous remerciant par avance de bien vouloir inviter le GAQ à la commission de concertation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Christian Dekeyser, Président
p.o Chantal Matthys, secrétaire



<https://www.gaq.be/charte-urbanisme-du-gaq-2019/>